

AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION – PPCMOI 2025-01

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le 14 janvier 2026, un certificat de conformité a été délivré par le greffier adjoint de la Ville de Montréal à l'égard de la résolution numéro CA25 13 0305 accordant le projet particulier PPCMOI 2025-01 visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment industriel situé au 8680, rue du Creusot, sur le lot numéro 1 335 418 du cadastre du Québec, dans la zone I-0420, adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard lors de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (2177).

En conséquence, cette résolution est réputée conforme aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et est entrée en vigueur le 14 janvier 2026.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire.

Fait à Montréal, le 14 janvier 2026.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate